

Communiqué de presse

Le renouvellement des instances de l'Association des Maires de Haute-Savoie – canton de Faverges-Seythenex se déroulera au foyer rural de Seythenex le 16 juin 2026.

L'élection des membres du comité de l'Association des Maires, Adjointes et Conseillers départementaux de Haute-Savoie du canton de Faverges-Seythenex se tiendra le mardi 16 juin de 12h à 14h au foyer rural de Seythenex.

En tant que maire de la commune accueillant le bureau centralisateur du canton, Yves Crépel aura l'honneur de recevoir les représentants de l'ADM 74, ainsi que les élus du canton de Faverges-Seythenex, maires, maires délégués, adjoints aux maires, présidents et vice-présidents des EPCI à fiscalité propre, conseillers départementaux.

L'ADM 74

L'Association des Maires de Haute-Savoie est administrée par un Comité et un Bureau, renouvelés par le biais d'élections après chaque renouvellement des conseils municipaux.

Conformément aux statuts de l'ADM74, le Comité est composé à compter du renouvellement des équipes municipales de 2026 de **68 représentants des Maires, Adjointes, Présidents et Vice-présidents d'EPCI à fiscalité propre du département et de quatre conseillers départementaux** élus par l'Assemblée Départementale, **soit 72 membres au total** (auxquels peuvent encore s'ajouter 5 autres membres choisis par les membres du Comité pour leur compétence et leur représentativité en matière de collectivités territoriales).

Le Bureau est quant à lui composé de 16 membres élus dans un second temps par les membres du Comité parmi eux :

- Un Président
- Un Vice-président départemental
- Quatre Vice-présidents, à raison d'un Vice-président par Arrondissement
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Général Adjoint
- Un Trésorier
- Un Trésorier Adjoint
- Six autres membres

Liste des collectivités adhérentes à l'ADM74 :

- **Maires, Adjoints et Maires délégués des 279 communes adhérentes** (100% des communes de Haute-Savoie adhèrent à l'ADM74)

- **Présidents et Vice-présidents des 19 EPCI à fiscalité propre** de Haute-Savoie adhérant à l'ADM74 (sur 21 EPCI à fiscalité propre en Haute-Savoie).

Pour le canton de Faverges : CC Sources du lac d'Annecy et CC des vallées de Thônes

⇒ **Cette réunion sera l'occasion pour Lauriane Mounier-Faraut, directrice de l'ADM 74, de présenter quelques-unes des actions menées au quotidien par l'association au service des collectivités adhérentes :**

- La représentation des élus
- L'information et la formation des élus
- L'assistance juridique
- L'assistance informatique
- La veille juridique
- La création de liens de solidarité et de coopération entre les élus

M^{me} Mounier-Faraut présentera également un point sur les droits et devoirs des élus.

**Renouvellement du Comité de l'Association des Maires de Haute-Savoie
à la suite des élections municipales 2026
Mardi 16 juin de 12h à 14h
au foyer rural de Seythenex.**

Contact presse :

Florence Leproust - responsable communication mairie de Faverges-Seythenex - 06 16 84 58 38 - com@faverges.fr